

**APPEL A CANDIDATURE POUR UNE RESIDENCE MISSION  
DANS LE CADRE D'UN CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE  
PARIS TERRES D'ENVOL, SAISON 2016-2017**

**Appel à candidatures lancé en direction d'artistes, équipes artistiques, de collectifs d'artistes des arts du récit et de la parole, dont le travail met en valeur le lien entre écriture et oralité en vue d'une résidence-mission à des fins éducatives prenant place dans le cadre du contrat local d'éducation artistique (C.L.E.A) de l'Etablissement Public Territorial, Paris Terres d'Envol, dans le département de la Seine Saint Denis, en lien avec la Ferme Godier/Cie Issue de Secours, scène travaillant l'écriture dramatique contemporaine.**

**Cadre de la résidence-mission**

Animés par la volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture en développant de manière significative le chantier de l'éducation artistique, la direction régionale des affaires culturelles d'Ile de France (DRAC IDF), l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol, le rectorat de l'Académie de Créteil (DAAC) et l'inspection académique de Seine Saint Denis (IA 93) ont souhaité engager, en partenariat étroit avec les différentes collectivités territoriales mais aussi avec d'autres services déconcentrés de l'État, des résidences-mission d'artiste à des fins éducatives.

L'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol est fortement investi dans ces démarches. Il a développé depuis 2014 sur son territoire deux contrats locaux d'éducation artistique (C.L.E.A.). Le premier sur les villes de Sevran, Tremblay et Villepinte dédiés aux arts numériques, le deuxième sur le Blanc Mesnil et Aulnay dédié aux musiques actuelles.

Les programmes d'action culturelle et d'éducation artistique élaborés par L'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol, les Villes du Blanc Mesnil, Aulnay-sous-Bois, Sevran, Villepinte, Dugny, Drancy, le Bourget et Tremblay-en-France et leurs partenaires ont affirmé une volonté permanente d'offrir l'accès au plus grand nombre d'enfants et de jeunes, et au-delà à leurs familles, des pratiques et des expériences artistiques et culturelles dans un mode décroché et c'est donc naturellement que cet engagement prenant la forme de C.L.E.A. s'inscrit dans un objectif ambitieux de généralisation. Le C.L.E.A. prend notamment appui sur la politique culturelle territoriale ainsi que celles des villes la composant en intégrant particulièrement la richesse environnementale et patrimoniale du territoire et sa proximité avec les deux aéroports de Roissy CDG et du Bourget.

Dans le cadre de ce présent appel à projet du CLEA, la résidence mission s'inscrit sur les Villes de Le Bourget, Drancy et Dugny. L'artiste, ou le collectif d'artistes, pourra collaborer avec les équipes artistiques présentes sur le territoire de Paris Terres d'Envol, notamment sur le travail déjà mené autour du conte par la ville de Drancy qui accueille un artiste chaque année. Il s'agira, dans le cadre de la résidence, pour l'artiste ou le collectif d'artistes, d'investir plus largement des domaines aussi variés que ceux de la lecture et de l'écriture, des arts de la scène et/ou des arts visuels.

**Qu'est-ce qu'une résidence-mission ?**

Une résidence-mission est organisée à des fins d'éducation artistique et culturelle en faveur de tous les publics et en particuliers pour les plus éloignés de l'offre artistique et culturelle. Elle repose sur une grande disponibilité de l'équipe artistique, durant quatre mois, ainsi que sur une diffusion de ses œuvres déjà accomplies et disponibles, en lieux dédiés ou non sur le territoire. Cette diffusion s'envisageant en amont, pendant et éventuellement après la période de résidence.

La résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production ni commande d'œuvre. Pour l'équipe artistique résidente, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche d'éducation artistique donnant à faire voir et à faire comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création mis en oeuvre (réflexion, expérimentation, réalisation). Cette mise en évidence s'appuie sur des formes d'intervention ou d'actions très variées, parfois brèves, se différenciant des traditionnels ateliers et donc régies par un tout autre cahier des charges, à la temporalité et aux finalités différentes. Pour autant, le projet n'exclut évidemment pas la possibilité de production d'œuvres dans le cadre de la démarche spécifique proposée par le C.L.E.A.

Tel un laboratoire d'éducation artistique se menant à l'échelle d'un territoire, ces actions sont à considérer comme autant de gestes artistiques, préparés en amont avec diverses équipes pédagogiques et/ou équipes éducatives déjà impliquées dans le domaine des arts et de la culture ou tout simplement désireuses de s'y inscrire. Elles sont aussi préparées avec les équipes en charge des structures culturelles du territoire souhaitant s'associer au C.L.E.A.

Ces actions menées en temps scolaire ou en hors temps scolaire ont pour objectif de permettre à un grand nombre de personnes d'acquérir une expérience originale et sensible de l'univers de l'équipe artistique en résidence. Ces actions peuvent avoir lieu aussi bien au sein d'établissements scolaires, de centres sociaux, de centres de loisirs, de structures culturelles que dans l'espace public ou tout autre site qui paraît approprié à l'équipe artistique en résidence et à ses partenaires locaux.

#### **Enjeux et objectifs**

- Favoriser l'accès des habitants à l'offre culturelle locale, territoriale et régionale par des actions innovantes ;
- Leur permettre de s'approprier les ressources culturelles présentes ou proposées, leur faisant ainsi porter un regard neuf sur leur environnement ;
- Sensibiliser les jeunes à la richesse et à la diversité des formes artistiques ;
- Rencontrer des créateurs et leurs œuvres, interagir et questionner les processus créatifs et par cela développer l'esprit critique des jeunes ;
- Réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture ;
- Contribuer au développement culturel et artistique du territoire.

#### **Ceci se traduit, concrètement, par :**

**Une phase de préfiguration d'un mois** qui permet à l'équipe artistique de circuler sur le territoire des trois villes (Le Bourget, Drancy, Dugny) et sur l'ensemble du territoire de Paris Terres d'Envol pour rencontrer les représentants de structures (associatives, scolaires, péri-scolaires, sociales, médicales...), les directions culturelles des huit villes constituant Paris Terres d'Envol.

La phase de préfiguration est un moment important au cours duquel commence à s'élaborer, à se co-construire avec les structures relais du territoire, le projet artistique à destination des publics.

A l'issue de ce mois d'appropriation, l'équipe artistique devra rédiger une présentation du projet qu'elle souhaite développer avec les différents partenaires rencontrés. Ce projet sera présenté aux membres du comité de pilotage du CLEA.

**Une seconde phase**, beaucoup plus longue que la première, sera consacrée à la mise en place concrète des projets ébauchés lors de la phase de rencontre.

Ces projets seront fortement imprégnés de la démarche artistique propre à l'équipe artistique en résidence, ils pourront être participatifs ou non, jouer de l'effet de surprise ou au contraire être très annoncés, investir des espaces hors les murs... Ils sont à inventer avec les partenaires locaux et les spécificités du territoire.

Le rayonnement de la résidence mission doit être le plus large possible, et une attention particulière devra être apportée à la diffusion d'œuvres dans des lieux divers qui permettent des rencontres spontanées avec les publics.

Il est à noter enfin que des interactions entre le projet de la résidence mission et les autres actions d'éducation artistique et culturelle initiées par l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol pourront être recherchées.

### **Pilotage de la résidence-mission**

Dans le cadre du C.L.E.A., la direction des politiques culturelles territoriales de L'Etablissement Public Territorial, Paris Terres d'Envol, en collaboration avec les Directions Culturelles des villes du Bourget, Drancy et Dugny assurera la coordination générale du projet en collaboration étroite avec l'opérateur, la Compagnie Issue de Secours.

### **Période et durée de la résidence**

La résidence-mission se déroulera entre **décembre 2016 et juin 2017**, de manière continue ou non selon les disponibilités de l'artiste-résident. La première phase dite de préfiguration aura lieu **entre décembre 2016 et janvier 2017**.

### **Conditions financières et moyens mis à dispositions**

L'artiste sélectionné(e) bénéficie d'une allocation de résidence d'un montant de **12 000 € TTC** pour quatre mois de présence pris en charge par la direction régionale des affaires culturelles Ile-de-France (DRAC IDF) et L'Etablissement Public Territorial, Paris Terres d'Envol.

Les dépenses et moyens techniques relatifs au coût de la présentation des œuvres déjà existantes de l'artiste dans des lieux dédiés ou non, sont pris en charge par l'Etablissement Public Territorial ou les villes accueillant le C.L.E.A. .

L'artiste retenu doit être autonome dans ses déplacements et disposer, de préférence, d'un véhicule personnel. Les frais de déplacement sur le territoire (transports en commun et/ou carburant) peuvent être inclus dans l'allocation de résidence. En revanche, les frais de déplacement de son lieu d'habitation au territoire de mission, ainsi que les repas, sont à sa charge.

### **Cadre juridique**

Un contrat spécifiant les engagements respectifs de l'Etablissement Public de la Métropole de Paris, Paris Terres d'Envol, de l'opérateur et de l'artiste est signé avant le début de la résidence. Les conditions de diffusion des œuvres déjà existantes de l'artiste dans des lieux dédiés ou non, sont étudiées et contractualisées avec la structure culturelle porteuse.

Le comité de pilotage du C.L.E.A. rassemble des représentants de la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de France, de la direction territoriale des politiques culturelles de Paris Terres d'Envol et des trois villes concernées par la résidence mission (Le Bourget, Drancy, Dugny), de la Compagnie Issue de Secours, de l'inspection académique du territoire et du département de Seine Saint Denis.

### **Profils recherchés**

Est recherché un artiste, ou collectif d'artistes, des arts du récit et de la parole dont le travail met en valeur le lien entre écriture et oralité et en rapport avec les arts de la scène et/ou les arts visuels.

L'équipe artistique candidate, française ou étrangère, doit avoir à son actif une production conséquente et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'actions que représente une résidence-mission. Elle doit également être en mesure de fédérer autour de sa présence et de son œuvre une large communauté scolaire, éducative et culturelle. Elle maîtrise l'usage oral du français.

### **Éléments à fournir :**

- un curriculum vitae faisant état notamment des expériences pédagogiques ;
- une note d'intention présentant les premières orientations artistiques et pédagogiques du projet proposé en fonction des spécificités du territoire ;
- un dossier de présentation de la démarche de l'artiste (ou groupe d'artistes) candidat et de sa production existante ;
- une liste des œuvres disponibles à des fins de présentation sur le temps de la résidence mission.

L'ensemble du dossier est à envoyer sous format pdf impérativement avant le **30 novembre 2016**, par voie électronique, à l'adresse suivante : [lionel.chassaing@paristde.fr](mailto:lionel.chassaing@paristde.fr)

Dans le cas où l'équipe artistique souhaite enrichir cet envoi d'un dvd ou d'un cd pour les œuvres vidéos, œuvres sonores, etc... il le précise dans son envoi électronique et adresse ces pièces, par voie postale à l'adresse suivante:

**ETABLISSEMENT PUBLIC PARIS TERRES D'ENVOL**  
**Direction des Politiques Culturelles Territoriales**  
**BP 10018 - 93601 Aulnay-sous-Bois**

### **Sélection**

Les différentes candidatures reçues sont examinées par un comité de sélection réunissant des représentants de l'Etablissement Public de la Métropole de Paris, Paris Terres d'Envol, des trois villes concernées par la résidence mission (Le Bourget, Drancy et Dugny), de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC IDF), de la Compagnie Issue de Secours, de l'éducation nationale.

Les candidats retenus seront invités à rencontrer le comité de sélection **au plus tard le 15 décembre**.

Le résultat de la sélection sera communiqué par courrier.

### **Pour plus d'informations**

Direction des politiques culturelles territoriales de Paris Terres d'Envol :  
[Lionel.chassaing@paristde.fr](mailto:Lionel.chassaing@paristde.fr)